



# Feu d'artifice St-Paul

**Vendredi 19 Septembre 2025**

**Consignes de sécurité**



La mairie de Saint-Paul lez Durance souhaite sensibiliser le public qui se déplacera dans le périmètre de la passerelle piétonne pour assister au feu d'artifice prévu ce vendredi **19 septembre à 20h45**.

Par mesure de sécurité, **les accès à la passerelle et les abords de la route Départementale (berges et trottoirs) seront strictement interdits.**

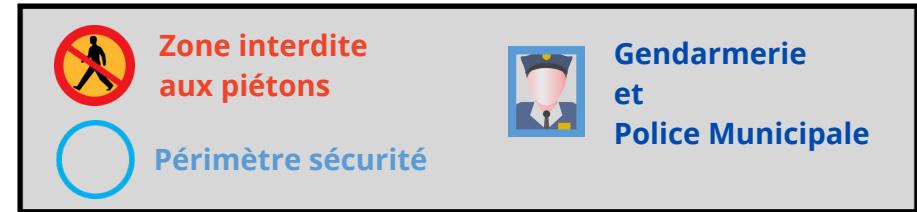
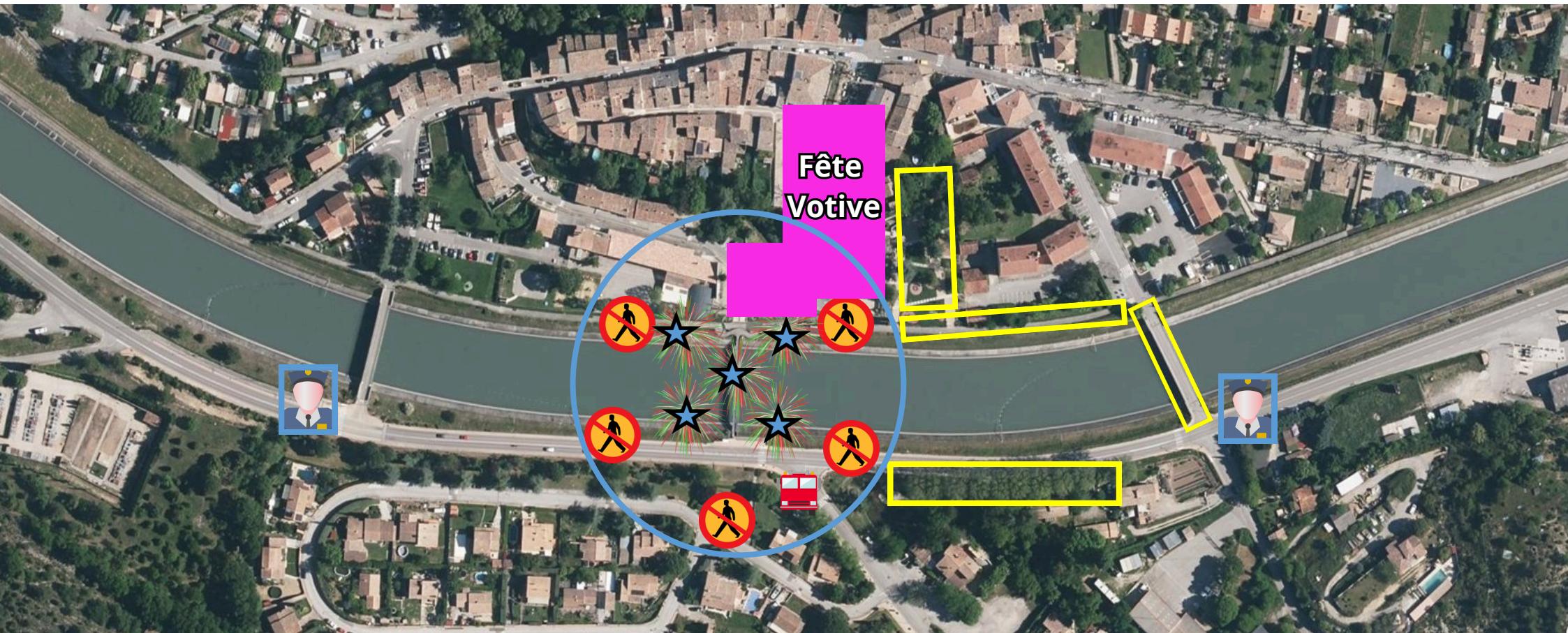
La circulation routière **sera interrompue et encadrée par les forces de l'ordre.**

Le **feu d'artifice** pourra être **tiré que si les spectateurs respectent les zones prévues** à cet effet et que si personne ne se trouve le long de la D952 (voir plan ci-dessous).

Une fois le feu terminé, il faudra **attendre que l'éclairage public soit remis en route pour se diriger vers le concert Gospel.**

# Feu d'artifice tiré de la passerelle piétonne

Vendredi 19 Septembre à 20h45



Côté fête votive l'accès au feu d'artifice se fera par le Parc du Petit Paul

Elus, comité des fêtes, police municipale, gendarmerie, pompiers, société de sécurité seront présents pour encadrer cette manifestation